

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022

CONVOCATION : 11 juin 2022

Présents : Marc HOUBIGAND, Olivier BOUCHER, Véronique BOUCHER, Cécile DELARUE, Jean-Pierre COET, Marthe BAMMY, Sandrine TEGGIN, Jean-Pierre BRETEAU, Vincent CAZIOT, Anne-Catherine COZETTE, Jonathan HENON, Jérôme LEROUX

Absents excusés : Cédric MAHIEUX, Aurore COET

Secrétaire de séance : Jonathan HENON

Le seize juin deux-mil vingt-deux, à dix-neuf heures trente, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Marc HOUBIGAND, Maire, le Conseil Municipal.

I.ADHESION DE LA COMMUNAUTE DU VEXIN EN THELLE AU SE60

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que la Communauté du Vexin voudrait adhérer au SE60. Le Conseil à l'unanimité adopte la décision.

II.POINT SUR LES TRAVAUX

- Devis demandé au SE60 pour changer les ampoules et mettre des LED dans les rues du quénot, le lotissement et le chemin d'Amiens.
- Pour la chapelle du cimetière, un devis a été demandé à une entreprise. Il s'élève à 12 468.60 €. Le devis étant trop élevé, tous les membres du Conseil sont partants pour effectuer eux-mêmes les travaux courant octobre.
- Gravillonnage : la rue Quiam a été retenue pour le gravillonnage pour 6260€.
- Travaux stade vestiaire : les fenêtres sont à changer. Le devis s'élève à 7759 €. Les travaux ne sont pas au programme pour le moment.
- Les rues Notre Dame et la rue de Sommereux seront refaites par le Département. Début des travaux prévu le 22 août 2022.
- Monsieur le Maire a contacté ENEDIS pour reboucher les trous autour du transformateur rue de la ville. Ils vont venir mettre de la terre et ils attendent la moisson pour retirer les poteaux. Un courrier en AR leur sera envoyé.
- Un métreur de OISE TP est venu faire un premier devis afin de donner une idée de l'étendue des travaux. Un géomètre doit venir pour prendre des mesures exactes de la rue. Trois tranches de travaux sont envisagées : 2 tranches pour la rue de la planquette et 1 pour la rue Granville jusqu'au jardin Faessler. A partir de ce devis, d'autres entreprises seront contactées.

III.REPAS DES AINES

La date retenue est le 4 septembre 2022. Ce repas est organisé pour les personnes de 60 ans et plus. Un papier sera distribué pour inviter les gens concernés.

IV.CONTROLE DE L'AIRE DE JEUX ET DU STADE

Dans le cadre de la mutualisation, la CCPV a contacté l'Entreprise SOLEUS pour effectuer un contrôle de l'aire de jeux et du stade de foot. Aucun défaut mettant les usagers en danger n'a été constaté. Les membres du club de football vont repeindre la main courante et les cages de football.

V.CONVENTION FOURRIERE

Après s'être renseigné, il s'avère que seule la convention fourrière est obligatoire et pas la convention stérilisation.

Une convention a été signée avec la SPA de Beauvais. Son coût s'élève à 1,029 € HT par habitant. La SPA sera contactée prochainement pour venir chercher les chats errants. Les chiens qui seront trouvés dans les rues seront également emmenés à la fourrière.

VI.QUESTIONS DIVERSES

- Délibération pour le passage en M57. Le Conseil Municipal adopte le passage en M57.
- L'ARC remercie la ville de Cempuis pour sa subvention.
- Rencontre du Théâtre de l'Orage avec les habitants de la commune le mardi 21 juin 2022 en vue de préparer la pièce de théâtre qui sera jouée le 14 juillet 2022 après la cérémonie.
- Organisation du 14 juillet : cérémonie à 14h30, suivie d'un pot de l'amitié et de différents jeux. S'en suit une représentation de théâtre à 17h30.
Un papier sera distribué dans les boîtes aux lettres pour les réservations du repas : cochon de lait ou merguez/chipo. 15 euros pour le menu cochon de lait et 5 euros pour le menu merguez/chipo.
- Attention aux arnaques aux adoucisseurs d'eau. Plusieurs personnes se sont faites démarcher pour tester la qualité de leur eau mais ça s'est avéré être une arnaque.

Prochaine séance du Conseil Municipal prévue courant septembre

Fin de séance 22h25